



GUIDE TECHNIQUE

Conception d'un itinéraire touristique **TRAIL** en Wallonie

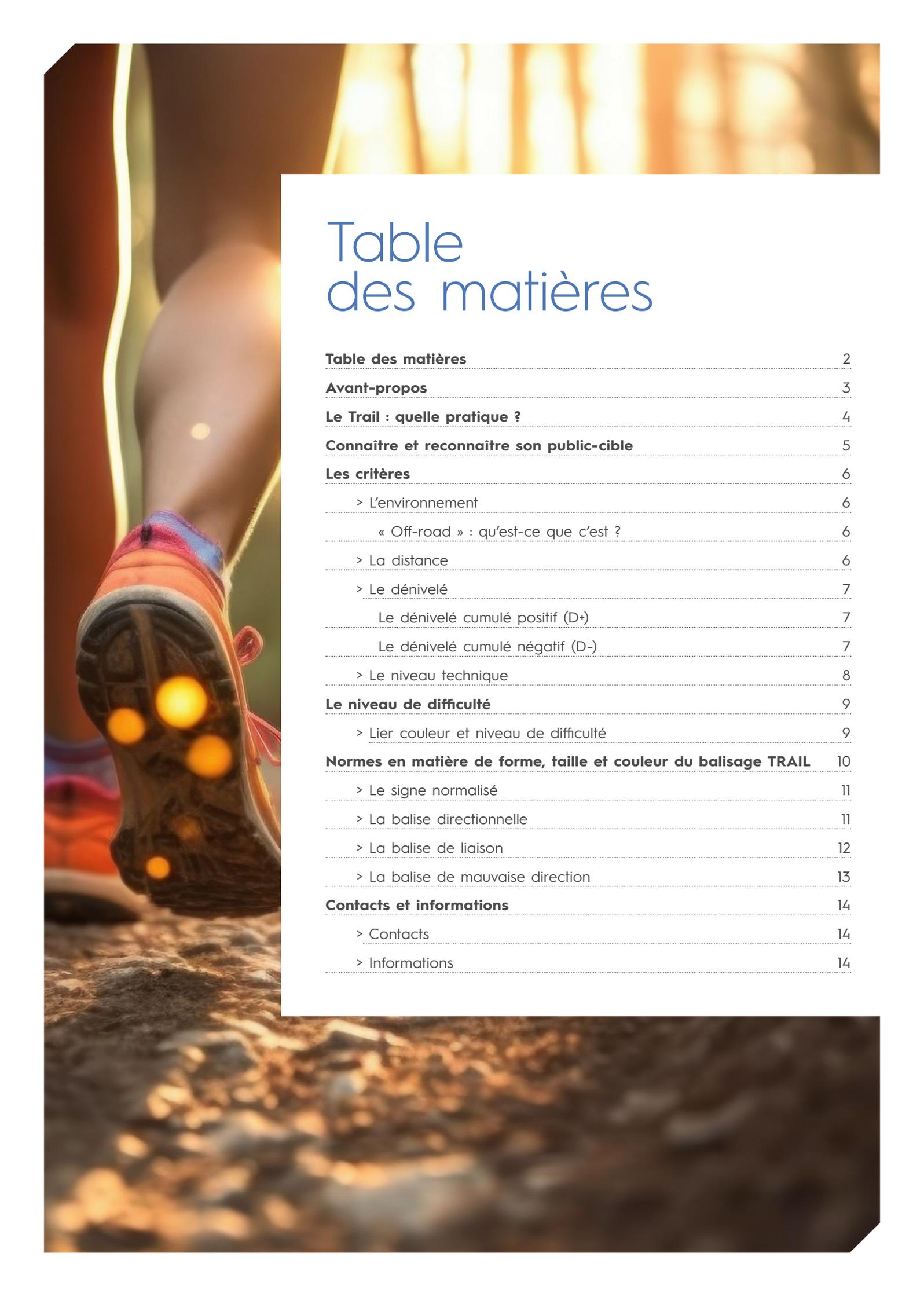
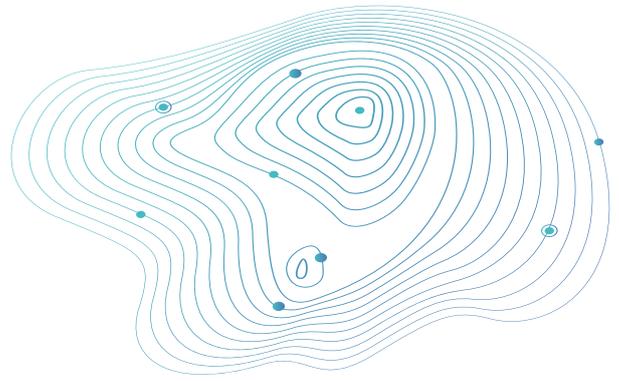


Table des matières

Table des matières	2
Avant-propos	3
Le Trail : quelle pratique ?	4
Connaître et reconnaître son public-cible	5
Les critères	6
> L'environnement	6
« Off-road » : qu'est-ce que c'est ?	6
> La distance	6
> Le dénivelé	7
Le dénivelé cumulé positif (D+)	7
Le dénivelé cumulé négatif (D-)	7
> Le niveau technique	8
Le niveau de difficulté	9
> Lier couleur et niveau de difficulté	9
Normes en matière de forme, taille et couleur du balisage TRAIL	10
> Le signe normalisé	11
> La balise directionnelle	11
> La balise de liaison	12
> La balise de mauvaise direction	13
Contacts et informations	14
> Contacts	14
> Informations	14



Avant-propos

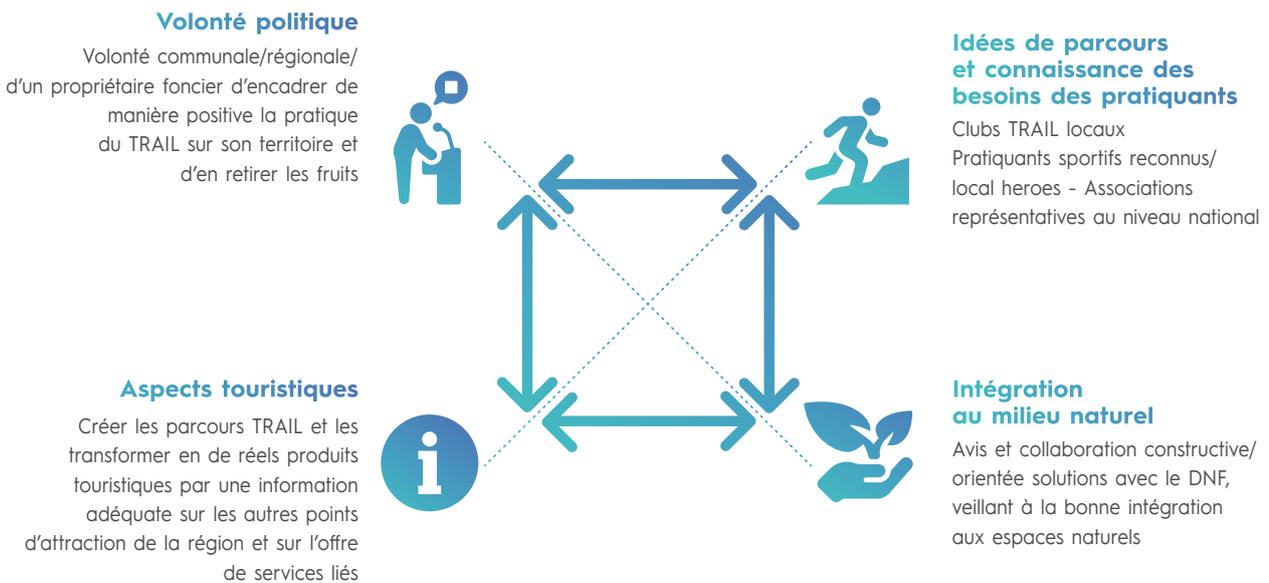
Un parcours TRAIL est un itinéraire touristique permanent, à l'instar de n'importe quel autre itinéraire qui se verrait autorisé par le Commissariat général au Tourisme. Vos parcours TRAIL, une fois dûment autorisés, deviendront des itinéraires permanents à part entière et pourront dès lors bénéficier de subventions à l'équipement touristique allant de la pose des balises ou d'un panneau de départ par exemple, à la fabrication de ceux-ci.

Il est toujours possible de pousser la réflexion au-delà du simple balisage en imaginant l'installation d'infrastructures telles qu'un abri pour se changer avant/après la pratique du TRAIL, une aire de pique-nique, etc.

Outre cet aspect purement conceptuel de l'itinéraire TRAIL, plusieurs éléments et critères devront être rencontrés afin de ne pas passer à côté de votre public-cible. C'est l'objectif de ce guide méthodologique, vous aider pas à pas dans la conception de votre itinéraire TRAIL.

Le «carré magique» de la conception d'itinéraires de qualité

De manière plus large, il est important de mettre en place dès le départ une dynamique de collaboration entre tous les acteurs afin de faire aboutir des nouveaux projets TRAIL de qualité, au bénéfice à la fois des sportifs, de l'attractivité de notre territoire et de la bonne gestion des espaces naturels. Ce carré magique, le voici :



La cellule itinérance se tient à votre disposition dès l'entame du processus de réflexion pour vous accompagner dans la création de vos parcours TRAIL.

LE TRAIL: QUELLE PRATIQUE?

Le TRAIL est un sport de course à pied qui se pratique généralement sur des chemins de terre, plus ou moins escarpés, dans un environnement majoritairement forestier ou naturel. TRAIL est l'abréviation, propre aux francophones, de l'anglais TRAIL running.

Le TRAIL se définit donc principalement par son terrain naturel de pratique, par opposition à la course sur route. Ce terrain peut être constitué d'herbe, boue, rochers et éboulis, sable et gravier, et d'obstacles naturels tels que des troncs d'arbres, des racines ou des cours d'eau.

Le terrain de pratique peut néanmoins inclure un maximum de 25 à 30 % de routes ouvertes à la circulation (traversée de village, etc.). Ce qui caractérise un bon itinéraire TRAIL, c'est donc le pourcentage de "nature" que le traileur va rencontrer. Ce qui nous amène à la notion de off-road que nous vous exposerons plus loin dans le document (voir page 6).



CONNAÎTRE ET RECONNAÎTRE SON PUBLIC-CIBLE

Un itinéraire TRAIL ne se conçoit pas de la même manière qu'un itinéraire de randonnée pédestre car il s'adresse à un public spécifique qui s'attend à vivre une expérience sportive, dans un environnement naturel, avec un équipement bien différent de la course sur route.

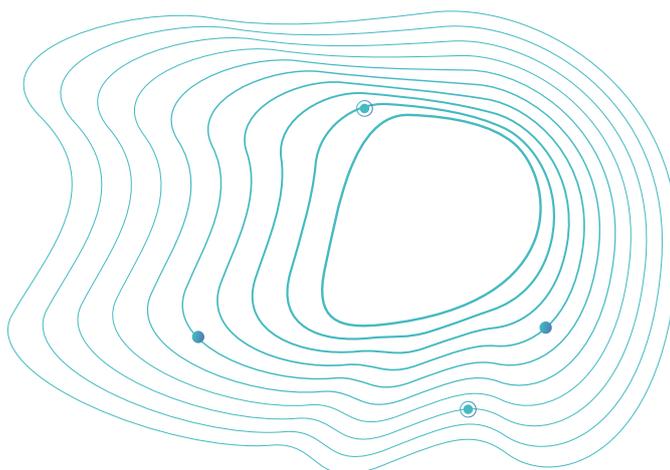


Un itinéraire TRAIL n'est pas qu'une course "nature". Le traileur va rechercher de la technicité, de l'émotion, du dénivelé, soit un ensemble de critères que l'on ne rencontre pas dans une course "nature" classique. On évitera, par exemple, les longs tronçons sur le RAVeL, les longues lignes droites à travers les champs, bref ce qui risque clairement d'ennuyer le traileur.

Ne passez pas à côté de votre public !

Lorsqu'on imagine le tracé d'un itinéraire TRAIL, il convient d'appréhender au minimum les critères définis ci-après et ce, dès l'entame du processus de réflexion :

- > **L'environnement**
- > **La distance**
- > **Le dénivelé**
- > **Le niveau technique**



LES CRITÈRES

· L'environnement « Off-road » : qu'est-ce que c'est ?

Comme exprimé dans la définition du TRAIL, le critère de l'environnement naturel est prédominant. Celui-ci, pour répondre au critère standard d'un itinéraire TRAIL, doit constituer au minimum 70 % du tracé. On parlera alors d'un **minimum de 70 % d'off-road** (hors route), dans le jargon traileur.

On sera donc attentif à ne pas multiplier les kilomètres sur les routes de campagne, chemins agricoles (béton), chemins empierrés, bitume en tout genre, excepté sur les portions nécessaires comme la traversée d'un village pour rejoindre un massif forestier ou la jonction entre deux zones vertes par exemple.

On minimisera également les traversées de chaussées ou routes à grande circulation ; si cela ne peut être évité, il faudra veiller à adapter la signalétique (de danger).

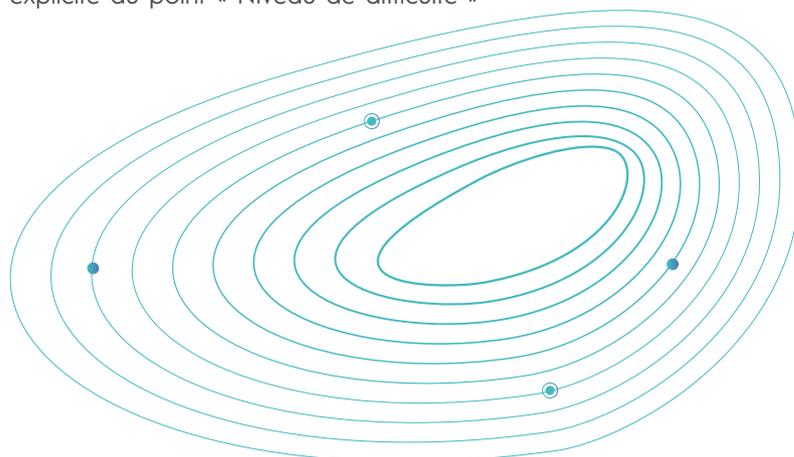
· La distance

Généralement, la distance des itinéraires TRAIL varie de 5 à 50 km. Il existe des compétitions avec des parcours appelés Ultra TRAIL où les distances peuvent atteindre la barre des 100 km ; ce type de parcours exigera des compétences spécifiques en matière de TRAIL longue distance. Néanmoins, nous encourageons vivement les concepteurs à imaginer des itinéraires de liaison pour interconnecter des itinéraires TRAIL et permettre ainsi à son public de s'entraîner sur des très longues distances.

A noter qu'un itinéraire TRAIL est générateur d'un temps de parcours qui peut être plus ou moins long, en fonction de son niveau technique ; ne vous fiez donc pas au temps de parcours sur route. Il est dès lors conseillé d'imaginer son réseau d'itinéraires TRAIL avec des distances variées afin de toucher un public le plus large possible.

La distance intervient dans le calcul global du niveau de difficulté mais n'est pas le seul élément à prendre en compte.

Le calcul du niveau de difficulté est explicité au point « Niveau de difficulté » (voir page 9).



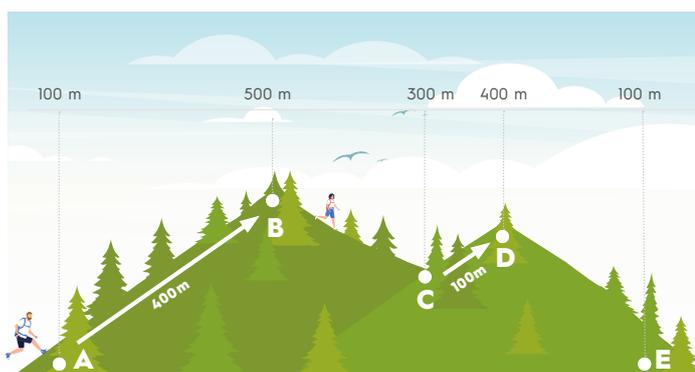
· Le dénivelé

Le dénivelé est un élément prépondérant dans la conception d'un itinéraire TRAIL. C'est ce qui différencie le TRAIL de la course sur route. On ne court pas un TRAIL à plat !

Le dénivelé représente la différence d'altitude entre le début et la fin d'une ascension. Imaginons le début de la côte à une altitude de 100 m et l'arrivée de celle-ci à 600 m. Cela donne un dénivelé positif de 500 mètres.

Le dénivelé cumulé positif (D+)

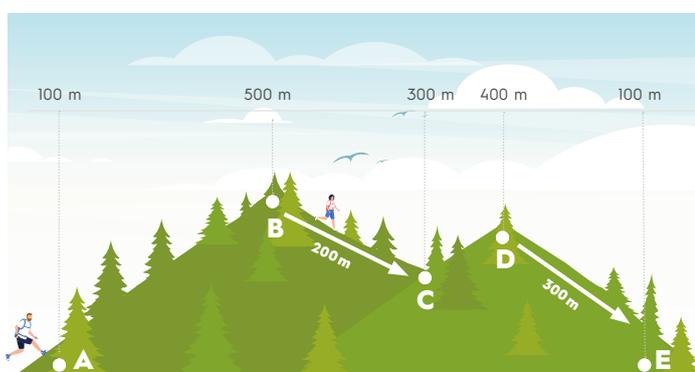
Lorsqu'on regarde uniquement les ascensions, on parle alors de **dénivelé cumulé positif**. Dans le monde du TRAIL, on retient surtout ce D+ qui servira de calcul sur l'ensemble du parcours.



De A à B :
de 100 mètres à 500 mètres = + 400 mètres
De C à D :
de 300 mètres à 400 mètres = + 100 mètres
Soit un D+ de 500 mètres
(on additionne les montés)

Le dénivelé cumulé négatif (D-)

Le **dénivelé cumulé négatif (D-)** est aussi un indicateur intéressant. Plus il est important, plus le niveau de technicité sera important. On peut être un excellent grimpeur, mais médiocre en descente et vice versa.



De B à C :
de 500 mètres à 300 mètres = -200 mètres
De C à D :
de 400 mètres à 100 mètres = -300 mètres
Soit un D- de 500 mètres
(on soustrait les descentes)

Il n'y a pas de dénivelé imposé pour être un TRAIL, l'idée restant bien de chercher le dénivelé là où il se trouve et non de le contourner. Un bon itinéraire TRAIL est fait de relance, de changement de rythmes, etc.

· Le niveau technique

Lorsque vous concevez un itinéraire TRAIL, la notion de technicité est primordiale. Pour le traileur, elle est synonyme de dépassement de soi mais aussi d'amusement. Sur une section plus technique, le traileur devra en effet faire preuve de maîtrise, ce qui l'obligera à combiner compétence et agilité.



Bien entendu, c'est en descente que les difficultés techniques se révèlent les plus difficiles à surmonter. La vitesse, associée à la lecture du terrain, et aux appuis instables et variés, peut rendre la descente bien plus coûteuse en temps et en énergie que la montée.

N'oubliez pas qu'un traileur arpentera les itinéraires TRAIL à n'importe quel moment de l'année, dans les deux sens, et qu'il n'est pas rare d'avoir des traileurs nocturnes.

Si toutefois, votre itinéraire ne doit se parcourir que dans un seul sens pour une raison évidente de technicité (exemple : vous avez placé une ligne de vie pour aider le traileur dans une montée qui pourra difficilement se pratiquer en descente), il conviendra d'indiquer le sens giratoire préconisé.



On retiendra principalement **3 types de terrain à appréhender pour évaluer le niveau de technicité** :

1. **Un terrain irrégulier** : c'est celui qui pose le plus de problèmes, car il s'agit de courir sur des sentiers que l'érosion a remodelés avec des ornières, des pierres, des racines, une traversée de ruisseaux, ... Autant d'obstacles instables qui entravent la foulée du coureur.
2. **Un terrain en pente au relief inégal**: ici, il est question de descentes souvent assez raides, où l'on doit sauter d'un obstacle naturel à un autre.
3. **Un terrain mixte**: bien souvent, au cours d'un itinéraire TRAIL, les deux terrains précédents s'enchaîneront.

LE NIVEAU DE DIFFICULTÉ

Après avoir imaginé votre itinéraire TRAIL et suivi les 4 critères préconisés ci-avant, il s'agira d'en définir le niveau de difficulté. Celui-ci se base principalement sur le critère de technicité explicité précédemment, mais aussi sur des éléments tels que la distance et le dénivelé cumulé du parcours. Il convient dès lors de tenir compte de ces trois éléments pour avoir la meilleure définition du niveau de difficulté de son itinéraire.

Lier couleur et niveau de difficulté

Le tableau ci-dessous est destiné à vous aiguiller au mieux dans l'estimation du niveau de difficulté de votre itinéraire TRAIL ; il est purement indicatif.

Notez que le critère de technicité ne se retrouve pas dans ce tableau, bien qu'il soit très important dans la conception de tout parcours TRAIL. Il est en effet impossible d'objectiver ce critère via un tableau de classement de niveau de difficulté puisqu'il est tributaire de la nature du terrain, comme évoqué plus haut. La technicité du parcours viendra donc affiner le niveau de difficulté de votre itinéraire.

Couleur du signe normalisé	Niveau de difficulté	Distance moyenne	D+
Vert	Facile	5 à 10 km	Max. 300 m
Bleu	Intermédiaire	10 à 20 km	350 à 450 m
Rouge	Difficile	20 à 30 km	500 à 850 m
Noir	Expert	A partir de 30 km	A partir de 850 m



NORMES EN MATIÈRE DE FORME, TAILLE ET COULEUR DU BALISAGE TRAIL

Le balisage physique est certes la dernière étape dans la conception d'un itinéraire mais elle est primordiale. Une fois que le tracé de l'itinéraire est validé par les différentes instances (commune, DNF, propriétaires, etc.), nous vous conseillons de pointer sur une carte les futurs emplacements des balises afin de repérer les endroits stratégiques comme :

- le point de départ ;
- les carrefours ;
- les liaisons ;
- les dangers potentiels (balises d'attention, traversée de chaussée, ...)
- etc.

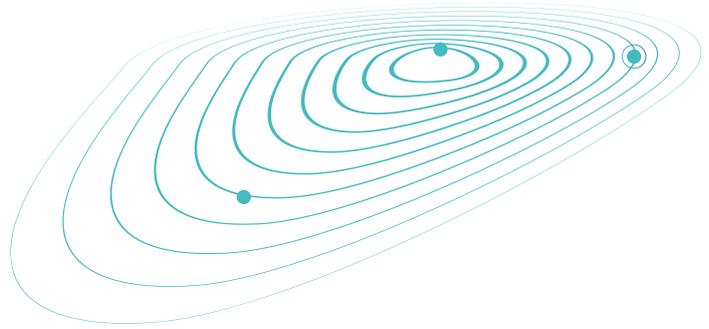
En outre, il est indispensable de comptabiliser l'ensemble des balises (afin d'avoir une vue représentative de votre itinéraire mais aussi une vue globale du budget).

L'ensemble des signes et balises autorisés pour la pratique du TRAIL sont définis dans le Code wallon du Tourisme ([annexe 29bis](#)). Cependant, n'oubliez pas l'[annexe 29](#), toujours d'actualité, qui vous donnera une vue d'ensemble des panneaux et balises disponibles sur le TRAIL, à l'instar de n'importe quel itinéraire touristique permanent comme : le panneau de départ, la balise d'attention, la proximité d'un point d'intérêt, etc.

Tous ces éléments graphiques sont téléchargeables sur le portail des [organismes touristiques](#).

Il est vivement conseillé de prendre connaissance des balises à votre disposition dès l'entame du processus de réflexion



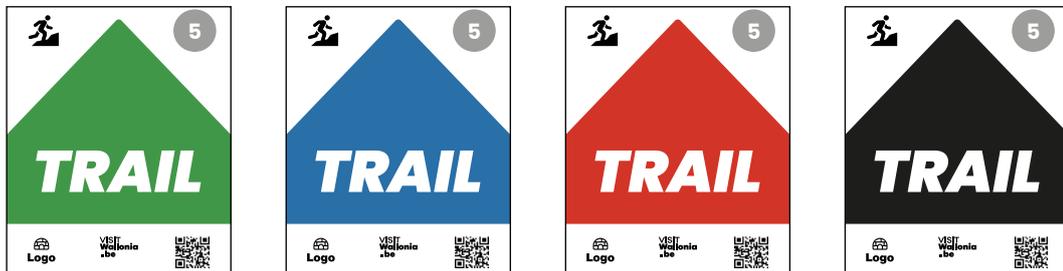


· Le signe normalisé

Le même signe normalisé sera utilisé sur le parcours de l'itinéraire TRAIL ; seule sa couleur devra être adaptée. En effet, celle-ci sera choisie en fonction du niveau de difficulté dont le détail est explicité au paragraphe « le niveau de difficulté ». On retrouvera donc ce signe sur les différentes balises disponibles telles que la balise directionnelle, la balise de liaison, ..., explicitées plus loin.

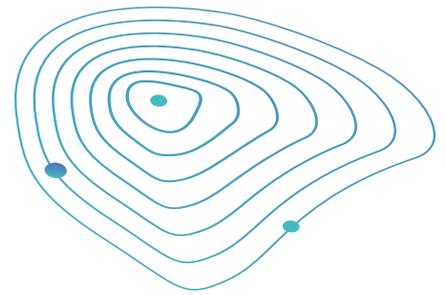
· La balise directionnelle

Cette balise indique clairement la direction à suivre suivant son orientation. En effet, afin de ne pas fabriquer des balises « de type gauche/droite », la balise directionnelle sera positionnée sur son support de façon à indiquer la direction à suivre. Elle précise également le niveau de difficulté et le numéro de l'itinéraire. Cette balise peut également servir de jalon pour rythmer la signalétique sur des longues distances, sans pour autant avoir de changement de direction.



Une 5^e couleur, le jaune, est utilisée pour jalonner votre itinéraire de liaison si celui-ci s'avère relativement long. C'est la seule couleur qui permet d'orienter le signe (voir explication au point suivant « La balise de liaison »).





· La balise de liaison

Cette balise sera utilisée dès qu'il y a lieu de relier deux itinéraires ou deux réseaux d'itinéraires TRAIL.

Lors de la conception de votre itinéraire TRAIL, il est important que vous vérifiez les liaisons potentielles avec l'offre sur le territoire voisin. Une liaison peut venir en effet renforcer votre offre itinérance, à l'instar des liaisons entre les domaines skiables.

Notez que l'on peut très bien relier deux itinéraires de niveau de difficulté différent. En effet, cette balise est composée du signe normalisé de liaison (en jaune placé à gauche) mais aussi du signe relatif à l'itinéraire vers lequel le traileur se dirige (une des quatre couleurs placées à droite). Seul le signe normalisé de liaison (jaune) sera orienté de façon à indiquer la direction à suivre. Quant au signe normalisé placé à droite de balise, il indiquera au traileur le niveau de difficulté auquel s'attendre et le numéro de l'itinéraire qu'il conviendra de suivre.



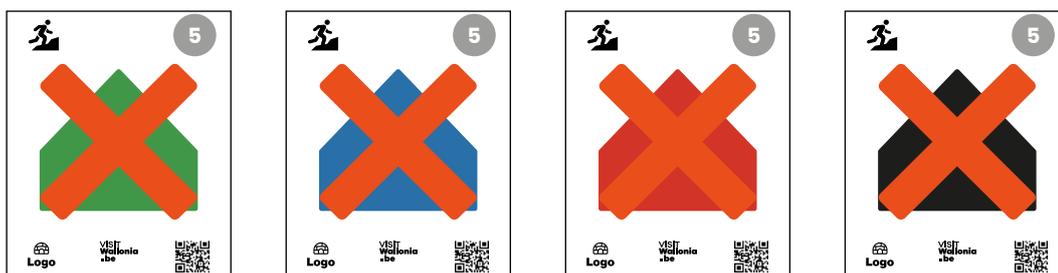
Pour rappel, vous pouvez toujours utiliser la balise directionnelle avec le signe de liaison afin de jalonner votre itinéraire de liaison si celui-ci s'avère relativement long.

Exemple ci-dessous :



· La balise de mauvaise direction

Cette balise-ci sera utilisée dès qu'il y a le risque que le traileur emprunte une mauvaise direction, là où il est difficile de baliser de manière efficace avec la balise directionnelle (carrefour ou fourche par exemple).



CONTACT

Cellule itinérance :

itineraires@tourismewallonie.be

<https://organismes.tourismewallonie.be/itineraires>



Ce guide technique TRAIL
est la référence au Code wallon du Tourisme,
annexe 29bis, Chapitre IV, art. 56.
